

Se loger et créer des mécanismes d'émancipation sociale :
expérience de l'asbl Woningen 123 Logements Vzw

1 : Bilan de l'asbl

2 : Raisons de cette réussite

3 : Menaces qui pèsent sur les occupations temporaires dédiées au logement

4 : Souhaits pour l'avenir

Année	Adresse	Durée	Chambres	Personnes ayant logé	Nuitées d'urgence	Assiettes en table d'hôte	Activités
2003-2007	Avenue Louise 321 : <i>Le Tagawa</i>	4 ans	30	50	1500	6400	Ateliers d'artistes, Friperie, Table d'hôte, Concerts, Bar, Expositions
2004-2006	Bld du Triomphe, Etterbeek 8 maisons	2 ans	16	20	0	600	Jardin partagé, Table d'hôte.
2007	Chaussée de wavre, Etterbeek	1 mois	8	10	0	0	
2007	Rue royale: <i>Le cloître Gésu</i>	1 mois	30	30	10	0	
2007-2018	Rue royale 123 : <i>Le 123</i>	11 ans	65	150	Environ 1000/an = 11000	40 repas par an avec en moyenne 50 personnes = 22000 assiettes	Ateliers d'artistes, Atelier Linux, Friperie, Table d'hôte, Atelier vélo, Atelier bois, Atelier son, Salle de réunion, Concerts, Bar, Expositions, Marché d'artisans
2008	Avenue Louise 280, <i>KBC</i>	4 mois	10	12	0	0	
2009	Rue du progrès 13 maisons dont l'immeuble dit <i>La Poissonnerie</i>	11 ans	105	200	0	20000	Friperie, Table d'hôte, Atelier DIY, Salle de réunion, Concerts, Bar, Expositions, Potager collectif
2009-2012	Rue des plantes	3 ans	4	8	0	0	
2016-2017	Rue de l'industrie : <i>La Demeure</i>	7 mois	10	12	35	0	Théâtre, Concert, Salle de réunion, Atelier Linux, Visites patrimoniales
2018	Porte de hall : <i>Le 5-8</i>	1 mois	20	20	0	0	
2018	Rue royale 136	2 mois	20	20	15	0	
2018	Rue de la gare, Rixensart	1 an	5	5	0	0	Friperie
2018-2020	Chaussée de Ninove 122 : <i>S.Club</i>	18 mois	12	20	180	0	Fêtes occasionnelles, Atelier son
15 ans	32 bâtiments		335	557	12730	49000	



Acteur	Loyer moyen	Charges	Condition principale
Marché privé	500€	Hors charges	Etre solvable
Société privé d'occupation temporaire	250€	Toutes charges comprises	Etre solvable, accepter les visites de contrôle du gérant un préavis très court ne pas se domicilier
Logement social	200€	Hors charges	Répondre aux critères de ressources et attendre 10 ans
Asbl d'occupation temporaire	100€	Toutes charges comprises	Bien s'entendre avec les futurs voisins





© Lucio Cressatti - Journée sans voiture





L'article 23 de la Constitution belge :

« Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. »

alinéa 3: « dont le droit à un logement décent. »

1 : demande à ce que le corps associatif soit consulté et entendu

. 3 postes pour aider les acteurs associatifs à dialoguer avec les institutionnels et améliorer la sécurité.

2 : interdiction d'avoir des acteurs commerciaux sur les occupations de bâtiment publics

3 : rendre obligatoire 50% de logement dans les bâtiments publics occupés



Rue du Progrès, 214 Schaerbeek

tel : 0471 31 18 87

info@w123l.be